

Compte-rendu de la réunion du
Conseil de quartier LA PLAINE- SANTY

19/09/2024



14 présent.e.s

2 excusées

Référent.e.s Jean-Luc GIRAULT excusé, Marie-Claude DURAND présente

En italique des précisions et réponses ajoutées au moment de la rédaction de ce compte-rendu

1. Invitation de **SPactions**

Rendez-vous le **samedi 28 septembre**, de **10h à 17h**, sur la **Place Général André** pour fêter le 2e anniversaire

Stands variés : friperie solidaire, location et vente de jeux et jouets, vente de créations artisanales

Ateliers : jeux de société, jardinage, auto-réparation de vélos, création de bracelets

À 11h30, gâteau d'anniversaire, suivi d'un **discours** pour marquer cette étape importante.

Cette invitation donne l'occasion d'échanger sur les expériences positives avec cette entreprise à but d'emploi et les services qu'elle peut rendre aux habitants

2. Concertation **place général André**

Des travaux pour améliorer la place vont avoir lieu. Une réunion de Conseil de Quartier y sera consacrée en octobre (date à préciser).

Il est proposé au Conseil de Quartier de participer à l'élaboration d'un questionnaire en direction des habitants qui sera proposé sur le marché mercredi 25 septembre.

Réactions : très peu de fréquentation au marché du mercredi, il faudrait aussi laisser des questionnaires chez les commerçants, le mettre en ligne éventuellement.

Quelques usages sont recensés : le marché, l'école, les animations, quelle est la place de la voiture, des vélos, des trottinettes, la présence du bibliobus, d'un car ponctuellement pour les sorties scolaires...

Invitation à la concertation en pièce jointe, ce RDV sur le marché n'est qu'un des moments de la concertation, les commerçants seront aussi concertés, une communication sera faite en Conseil d'école... La réflexion ne se borne pas à la place proprement dite, elle inclut les trois rues adjacentes et le voisinage proche...

3. **Fresque des roses**, barre en démolition

Gérard redit son indignation de voir que le mur peint sur la barre Alliade va disparaître. Un article du Progrès en juillet dernier relate le problème. Les démarches qu'il a effectuées sont infructueuses à ce jour.

4. Les Roses, **patrimoine** de notre quartier

Déposer un ou plusieurs projets BUPA sur ce thème. Marc a commencé à y travailler avec d'autres participant.e.s à la fête des Conseils de Quartier jeudi 12. Le flyer expliquant la démarche BUPA et le calendrier à respecter est distribué

Un APICQ peut aussi financer certaines actions dans ce domaine, cela demande du travail à quelques personnes motivées, on ne présente qu'un seul APICQ par CdeQ par an.

Fanny est prête à s'investir, elle va d'ores et déjà situer sur un plan quelques angles de rues propices à l'implantation de rosiers.

SP actions fabrique des bacs qui pourraient convenir

Penser au problème de l'arrosage

Les différentes pistes de travail listées dans la réunion de juillet sont rappelées (affichage sur les grilles de l'école, totems mémoires des rosiéristes, cheminement avec décor au sol...).

Trouver l'interlocuteur Métropole pour les plaques de rues illustrées par des roses

Ne pas oublier le patrimoine industriel, objet d'un autre BUPA ou à travailler ultérieurement.

C'est l'occasion de faire le point sur la campagne BUPA précédente.

Sur toute la Ville de Lyon 110 projets lauréats, dont 13 dans le 8e arrondissement.

Un exemple pour le 8e, la pose d'ombrières à la piscine Mermoz.

Chacun.e est encouragé.e à consulter la plateforme oye.participer.lyon.fr qui permet de consulter les projets lauréats de la première session, de s'informer sur l'état d'avancement de chacun, de retrouver les projets soumis aux votes mais n'ayant pas recueilli assez de voix.

5. Problèmes de **circulation** et de **sécurité**

- La **place général André** devient parking géant tous les jours car les barrières ne sont plus verrouillées Un vrai bazar et c'est dangereux pour les enfants qui ont l'habitude de courir en sortant de l'école

Réponse de l'adjoint concerné :

La Métropole va réparer la barrière et le technicien d'arrondissement va s'assurer auprès de tous les services (nettoyement, marché...) qu'ils referment bien derrière eux.

Il y a un panneau de zone de stationnement interdit côté rue Général André. Les usagers peuvent appeler la police municipale pour faire verbaliser les véhicules.

D'un point de vue plus général, il faut noter que le stationnement étant toléré sur la place pendant le marché, celle-ci est identifiée comme un parking automobile par un certain nombre d'usagers. Dès lors, il est compliqué de faire comprendre que le stationnement est interdit le reste du temps...

- **Insécurité Rue Guérin**

Vitesse très excessive de certains véhicules. Des chicanes seraient-elles la solution ? Plusieurs véhicules bien stationnés percutés dont au moins deux réduits à l'état d'épave (des photos à l'appui circulent).

Crainte d'un accident corporel.

Danger particulier de la sortie d'école N-D de l'Assomption.

- Deux autres sujets sur la circulation et le stationnement

Rien pour ralentir les véhicules boulevard Pinel pourquoi pas un radar

Certains constructeurs obtiennent une dérogation et construisent sans places de parking ou garages, cela fait peur pour l'avenir car les futurs occupants posséderont probablement au moins un véhicule par famille

Date **prochaine réunion** jeudi **17 octobre** 2024 salle égalité